LE SPECULUM DOMINARUM DE DURAND DE CHAMPAGNE

ÉDITION CRITIQUE

PAR
ANNE DUBRULLE

PREMIÈRE PARTIE COMMENTAIRE

CHAPITRE PREMIER

PRÉSENTATION

Structure du texte. - Le Speculum Dominarum est un manuel dont le contenu était destiné à alimenter la piété et l'instruction morale et religieuse des femmes. Tout son enseignement est réparti en trois livres subdivisés en parties, distinctions et chapitres. Le premier livre s'intitule : De Condicionibus mulierum. Il comporte trois parties, dont la première (Quid sit mulier ex condicione nature) dresse un tableau des misères propres à la condition humaine. La deuxième partie (Quanta sit mulier ex addicione fortune) traite des devoirs liés à la qualité de reine. La troisième partie, intitulée : Qualis debeat esse regina ex infusione gracie, constitue l'essentiel de l'œuvre. Elle est formée de quatre distinctions portant successivement sur la grâce, les mœurs, les passions et les vertus. Le deuxième livre a pour titre : De Sapiencia mulierum. Il expose les avantages de la sagesse que toute femme doit chercher à acquérir. Le troisième livre, De Domo multiplici quam edificare debet regina vel quelibet alia domina, reprend la symbolique de la maison quadripartite que doit se préparer le chrétien : la maison extérieure (la demeure matérielle), la maison intérieure (la conscience), la maison inférieure (l'enfer) et la maison supérieure (le paradis). Le

fond de l'exposé est doctrinal et théologique. Aussi n'y cherchera-t-on pas l'originalité, mais bien plutôt la persistance d'une tradition.

L'auteur. — Longtemps classé parmi les anonymes, le Speculum Dominarum est attribué depuis la fin du XIX° siècle au frère franciscain Durand de Champagne, confesseur de Jeanne de Navarre, femme de Philippe le Bel. Il est aussi l'auteur d'une Summa collectionum pro confessionibus audiendis.

Diffusion du « Speculum Dominarum ». — Le Speculum Dominarum ne paraît pas avoir été fréquemment copié si l'on en juge par l'unicité de la copie conservée. Mais pour évaluer le succès de cette œuvre, il faut tenir compte des deux traductions françaises qui en ont été faites. L'une, commandée par Jeanne de Navarre à un cordelier, a été très répandue durant les XIV^e et XV^e siècles dans le milieu royal et princier. L'autre, réalisée pour Marguerite de Navarre par le prêtre Ysamberd de Saint-Léger au début du XVI^e siècle, malgré un effort d'adaptation, a connu une faible diffusion et est par ailleurs inachevée.

La tradition du Speculum Dominarum a connu deux autres étapes. Au début du XIVe siècle, il a été adapté par un dominicain pour l'instruction du prince : le Liber de informatione principum. La lecture du manuscrit latin 16622 contenant cette œuvre permet de mettre en évidence les analogies et conduit à s'interroger : ne conviendrait-il pas de penser plutôt que ces deux œuvres remontent, sans lien de parenté, à une source identique qu'il reste à identifier ?

En 1376, le carme Blasius Andernarius a retraduit le texte français en latin, se prétendant l'auteur de ce Speculum.

Comparaison entre les traductions françaises. — Une comparaison entre le manuscrit français 610 contenant la traduction du début du XIVe siècle et le manuscrit français 1189, unique représentant de l'œuvre d'Ysamberd de Saint-Léger, fait ressortir des différences considérables. Si le franciscain qui a travaillé pour Jeanne de Navarre s'est montré très respectueux du texte latin, Ysamberd, quant à lui, a surchargé son Miroir de longues digressions morales. Un tableau synoptique permet de connaître les modifications que l'une et l'autre traductions ont apportées au texte latin. Des similitudes dans nombre de ces modifications conduisent à penser que le manuscrit que nous éditons est une copie imparfaite du texte du Speculum Dominarum dont se sont servis les traducteurs.

CHAPITRE II

LE MANUSCRIT : ÉTUDE CODICOLOGIQUE ET FORMELLE

Présentation du manuscrit. — Le texte du Speculum Dominarum est conservé dans une unique copie de 1459 faite pour l'évêque de Nevers, contenue dans le manuscrit latin 6784 de la Bibliothèque nationale. Il y est précédé et suivi d'annotations diverses où l'on reconnaît, entre autres, la main de Jean d'Orléans, comte d'Angoulême, qui reçut le manuscrit en 1460.

L'écriture. — L'écriture du copiste Gardi est une gothique de petit module, de facture régulière et non décorative.

Les abréviations. — Le manuscrit contient peu d'abréviations, qui se rencontrent principalement en fin de ligne.

Les « notae ». — Dans les marges latérales des feuillets du manuscrit, le scribe et des lecteurs ont apposé de nombreuses notes. L'étude de ces annotations met en évidence que le copiste a été soucieux de produire un texte pratique à consulter, et que ce manuscrit a beaucoup servi.

Les corrections. — Des corrections ont été apportées par le scribe et par des lecteurs, laissant néanmoins plusieurs formes fautives.

Les erreurs de copie. — On rencontre des erreurs de copie à la fréquence moyenne de deux toutes les trois pages : Gardi est un copiste honnête. Les causes de ces erreurs sont diverses : mauvaise lecture, omission, interprétation fautive d'abréviations, erreurs de dictée intérieure, lapsus calami...

La langue. — La langue du Speculum Dominarum est influencée par l'usage vulgaire tant pour l'orthographe que pour la syntaxe. Le vocabulaire quant à lui reste classique. Le style de Durand de Champagne est fortement influencé par l'art de la prédication : à la composition méthodique-du Speculum Dominarum ont été sacrifiées la beauté et la pureté de l'expression.

CHAPITRE III

LES SOURCES

Le « Speculum morale ». — Durand de Champagne a usé abondamment de l'argument d'autorité. Dans le but d'identifier les nombreuses citations illustrant son œuvre, le Speculum morale, encyclopédie morale de la fin du XIIIe siècle attribuée abusivement à Vincent de Beauvais, a été intégralement dépouillé, ce qui a permis d'y retrouver des passages entiers du Speculum Dominarum. Ainsi vingt-quatre des cent trente chapitres du premier traité, vingt-cinq des trente et un chapitres du second traité, et dix-neuf pages des cinquante-neuf pages du troisième traité (ce qui équivaut à plus d'un tiers du texte) sont en fait la copie scrupuleusement fidèle de longs extraits du Speculum morale. La manière dont Durand de Champagne a puisé ses emprunts dans cette encyclopédie est déroutante et plusieurs indices poussent à croire qu'il a eu accès à ce texte par l'intermédiaire d'une autre œuvre, vraisemblablement un miroir des princes.

Les citations scripturaires. — La Bible est la référence majeure du Speculum Dominarum: plus de six cents citations ou allusions sont prises dans les livres de l'Ancien Testament, et près de quatre cents dans ceux du Nouveau Testament. Les textes les plus utilisés sont les livres didactiques de l'Ancien et du Nouveau Testament (principalement Psaumes, Ecclésiastique, Proverbes, et Épîtres de saint Paul), et les Évangiles (surtout Mathieu et Luc).

Les citations littéraires. — On relève plus de deux cent trente citations non scripturaires. Les auteurs classiques cités sont peu nombreux : Aristote, Cicé-

ron, Macrobe, Sénèque et Valère Maxime. Pour les trois quarts les citations littéraires sont empruntées aux pères de l'Église. Les noms apparaissant le plus souvent sont saint Augustin, saint Grégoire le Grand et saint Bernard.

Les analogies et les exempla. — Pour donner force au discours, d'autres moyens de persuasion sont utilisés : les analogies puisées dans le fonds de culture commune né de l'observation de la nature et de l'expérience de la vie quotidienne, et les exempla (au nombre relativement faible de douze), empruntés aux écrits de l'Antiquité profane, à ceux du Moyen Age ou à la propre expérience de l'auteur.

Utilisation des sources. — Les citations étant rarement textuelles et leurs attributions étant souvent approximatives ou erronées, il apparaît que beaucoup de sources ont été citées de mémoire. Mais l'usage d'instruments de travail (concordances, répertoires de distinctions ou florilèges) est rendu incontestable par le nombre des citations entraîné par l'emploi de certains « mots-clés ».

DEUXIÈME PARTIE

ÉDITION

L'édition est établie d'après l'unique manuscrit conservé : le manuscrit 6784 du fonds latin de la Bibliothèque nationale.

PIÈCES ANNEXES

Édition des traductions françaises du chapitre 19 de la seconde distinction de la troisième partie du premier traité. — Index des sources scripturaires. — Index des sources littéraires. — Table des citations littéraires rectifiées.